

SAIP

Mars
2020

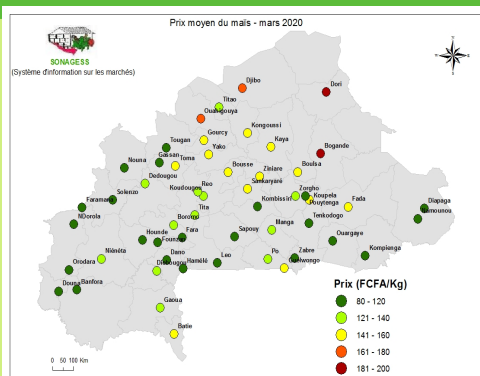
Bulletin d'Information
mensuel N°133

Mensuel d'Information du Système d'Alerte Précoce au Burkina Faso

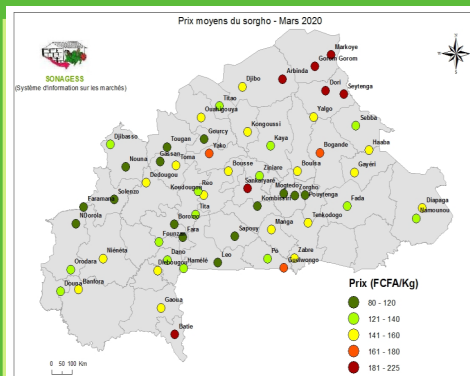


Diminution de la réponse humanitaire au mois de mars à cause de la Covid-19

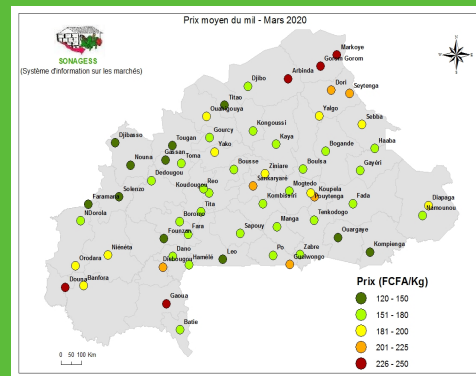
Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) 03 BP 7010 Ouaga 03 www.sisa.bf



Prix du maïs P4



Prix du sorgho P5



Prix du mil P6

SAP

Le bulletin mensuel d'Information
du Système d'Alerte Précoce au Burkina Faso

Directeur de publication :

Directeur Général des Etudes
et des Statistiques Sectorielles

Yassia KINDO

Coordonnateur de rédaction :

Directeur des Statistiques
Sectorielles

Yves Gérard BAZIE

Rédacteur en Chef :

DABRE Moro

Secrétaires de rédaction :

TAONDYANDE Mariam

SANOGO Kadiatou

Comité de rédaction

DABRE Moro

TAONDYANDE Mariam

NADEMBEGA Christian

SANOGO Kadiatou

SAHO Aboubacar

BARGO Mohamed

NATY Vincent

BASSON Louis

DIEME Ismaël

RIMA Djénéba

COMPAORE Nadine

KABORE Boureima

ZOUNGRANA Claude

Maquette et montage

TAONDYANDE Mariam

SAHO Aboubacar

NADEMBEGA Christian

Crédits Photos

NATY Vincent

KABORE Boureima

Administration et Rédaction

DGESS

(BP 7010 Ouaga 03 www.sisa.bf)

*Publication réalisée
par la Direction Générale des Etudes
et des Statistiques Sectorielle
(DGESS)*

Sommaire

Points Saillants	P3
Situation des prix des produits agricoles	P4
Interventions humanitaires ..	P6
Situation des PDI.....	P7
COVID-19.....	P8

Le site web du Système
d'Alerte Précoce au Burkina
Faso en ligne accessible par
le site portail du SISA :
www.sisa.bf/sap



FAITS SAILLANTS

- ⇒ Prix des céréales globalement en deçà de ceux de l'année passée à la même période et à la moyenne quinquennale;
- ⇒ Diminution de l'intervention humanitaire au cours du mois de mars 2020;
- ⇒ Accroissement du nombre de PDI du fait de la persistance des attaques terroristes;
- ⇒ 282 cas positifs de la COVID-19 confirmés au Burkina Faso à la date du 31 mars.

SITUATION ALIMENTAIRE

Prix des produits agricoles

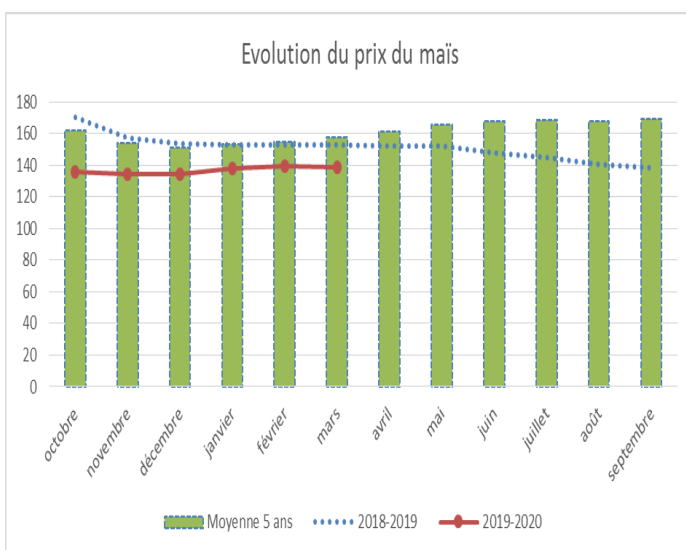
Evolution normale des prix des produits agricoles

De façon générale, les prix des céréales au cours du mois de mars 2020 ont connu une légère hausse par rapport au mois précédent mais en baisse relative par rapport à l'année passée à la même période et à la moyenne quinquennale. Cependant, sur certains marchés, des hausses légères à modérées ont été relevées du fait de la situation sécuritaire préoccupante conjuguée aux mesures de restriction prises contre la propagation de la maladie de la COVID-19.

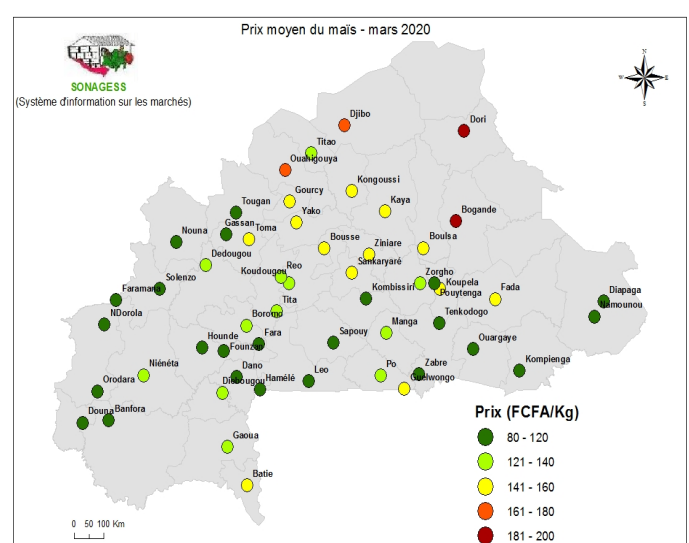
Prix moyens du maïs

Les prix sont jugés relativement abordables avec une moyenne nationale de 139FCFA/kg sur les marchés de détail. Les prix les moins élevés du mois de mars (entre 80 et 120 FCFA/kg) ont été pour la plupart relevés sur les marchés des zones de production (Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins, Cascades...). Quand aux prix les plus élevés, ils se négociaient entre 161 à 200 FCFA/kg dans les localités de Ouahigouya, de Djibo, de Bogandé et de Dori.

Comparativement à la moyenne quinquennale, les prix ont connu une baisse excepté quelques marchés tels que Dori, Fada, Ouahigouya, etc où de légères hausses comprises entre 6% et 15% ont été enregistrées. La tendance évolutive des prix moyens montre une légère hausse au cours du premier trimestre. Cependant, cette hausse est restée inférieure à celle de l'année passée à la même période.



Source: Construit à partir des données de la SANAGESS



Source: Construit à partir des données de la SANAGESS

SITUATION ALIMENTAIRE

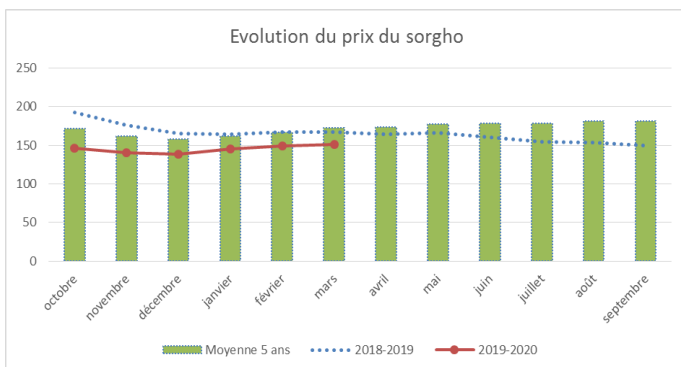
Prix des produits agricoles

Evolution normale des prix des produits agricoles

Prix moyens du sorgho

Les prix sont jugés relativement abordables avec une moyenne nationale de 151 FCFA/kg. Les

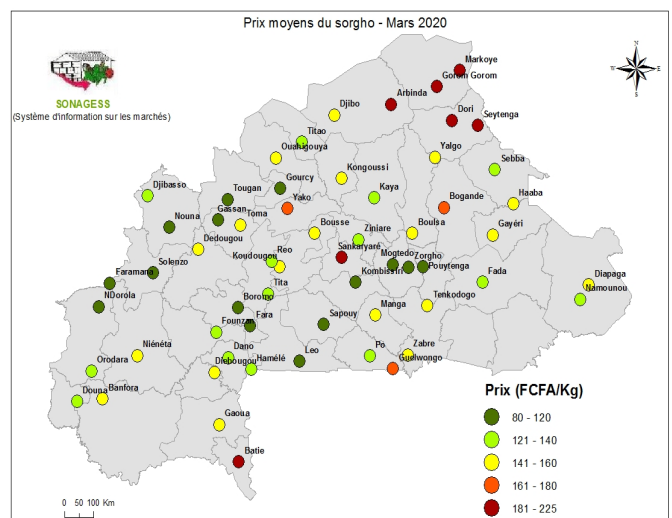
Seytenga qui ont enregistré de légères hausses comprises entre 6% et 15% qui pourraient s'expliquer par la baisse de l'offre par rapport aux



Source: Construit à partir des données de la SANAGESS

prix les plus bas du mois de mars ont varié entre 90 et 120 FCFA/Kg sur la plupart des marchés de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest. Concernant les prix les plus élevés, ils sont compris entre 160 et 225 FCFA/Kg sur les marchés des régions du Centre, du Nord, du Sahel et du Sud-Ouest.

Comparativement à la moyenne quinquennale, ces prix ont enregistré des baisses à l'exception des marchés de Yako, Guelwongo, Gayeri,



Source: Construit à partir des données de la SANAGESS

années antérieures due à la situation sécuritaire. La tendance évolutive des prix moyens montre une légère hausse au cours du premier trimestre. Cependant, cette hausse est restée inférieure à celle de l'année passée à la même période.



Photo d'illustration
Archives SAP

SITUATION ALIMENTAIRE

Prix des produits agricoles

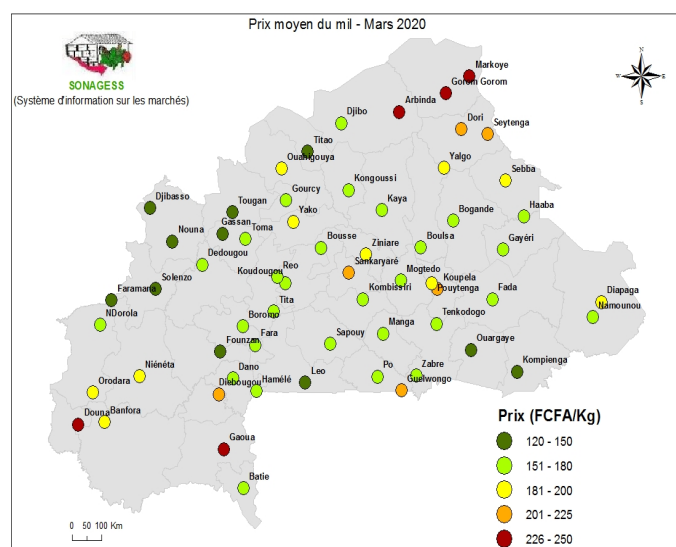
Evolution normale des prix des produits agricoles

Prix moyens du mil

Le prix moyen national est de 186 FCFA le kg. En effet, les prix les plus bas du mois de mars se situaient entre 120 et 150 FCFA le kg sur la plupart des marchés des régions de la Boucle du

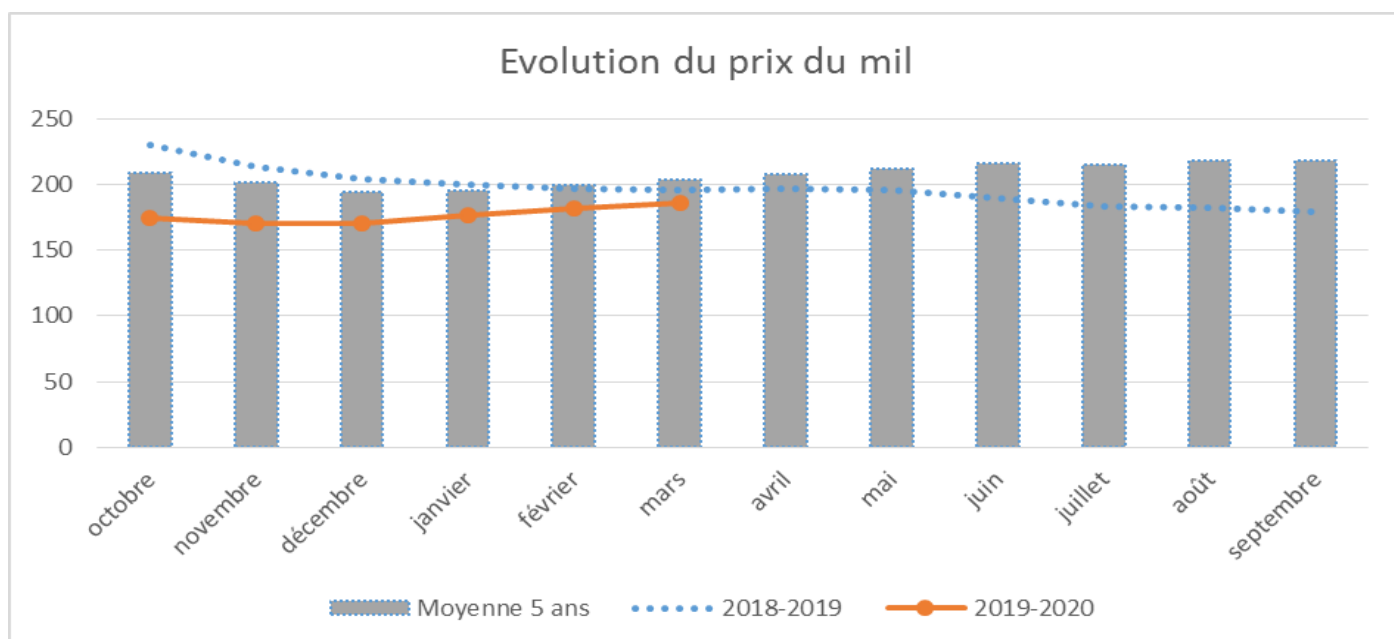
200 et 250 FCFA le kg, ont été relevés sur les marchés des régions du Sahel, du Sud-Ouest et du Centre.

Comparativement à la moyenne quinquennale, le prix moyen du mil a connu une baisse de 9%. De façon spécifique certains marchés tels que Seytenga, Arbinda, Fara, Guelwongo et Douana ont enregistré de légères hausses comprises entre 6% et 15%. La plus forte hausse a été constatée sur le marché de Gayéri avec 19%. Ces hausses s'expliqueraient entre autre par la baisse de l'offre par rapport aux années antérieures liée à la situation sécuritaire de plus en plus précaire dans ces localités.



Mouhoun, des Hauts-Bassins, de l'Est et du Centre-Est. Les prix les plus élevés, compris entre

La tendance évolutive des prix moyens du mil montre une légère hausse au cours du premier trimestre. Néanmoins, cette hausse est restée inférieure à celle de l'année passée à la même période (confer figure ci-dessous).



Source: Construit à partir des données de la SANAGESS

Situation des Personnes Déplacées Internes (PDI) Accroissement du nombre de PDI

La province du Sanmatenga a enregistré le plus grand nombre de PDI, soit 270 317 personnes.

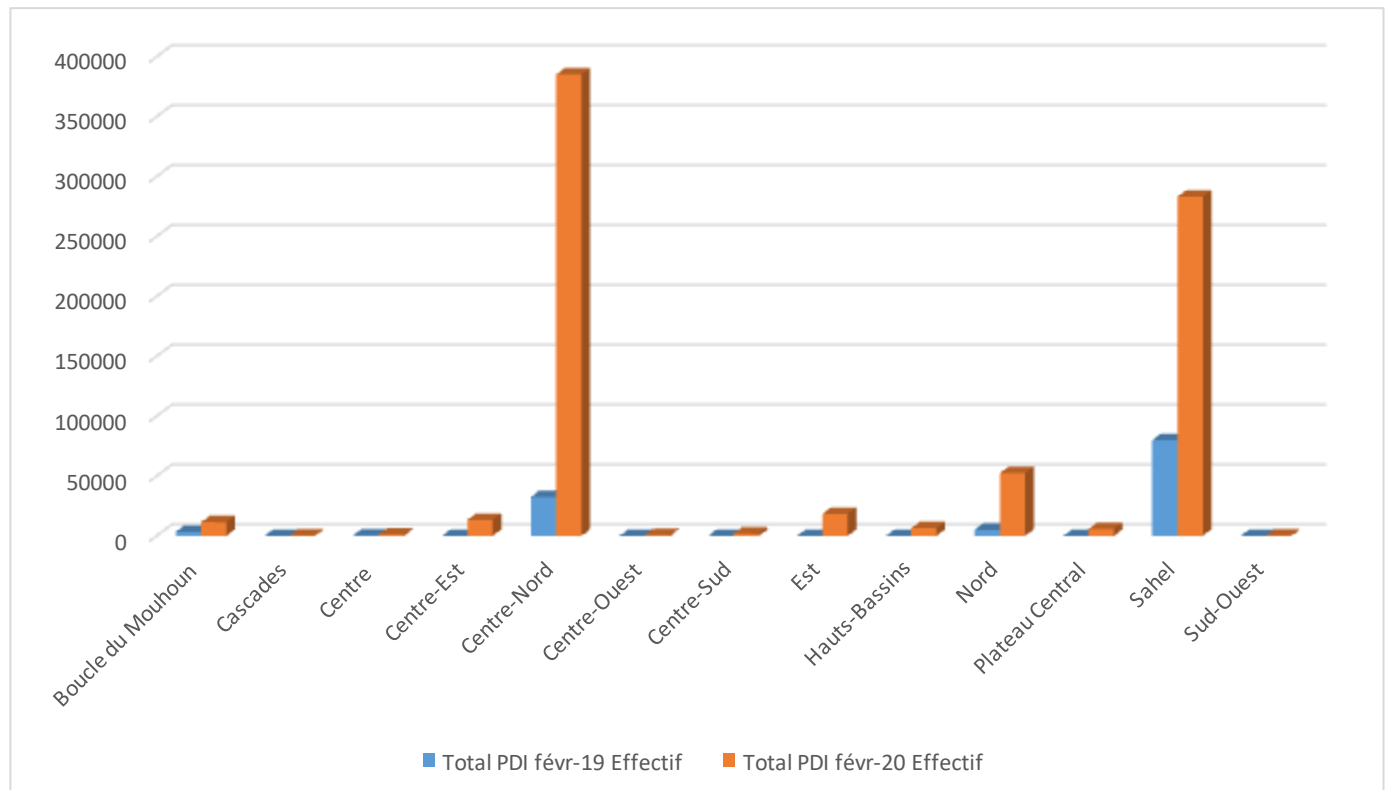
Cet effectif s'accroît avec la persistance de l'insécurité.

Le nombre de PDI est en hausse continue du fait qu'il n'y a toujours pas d'accalmie concernant la situation sécuritaire. En fin février 2020 le nombre total de PDI était 779 741 personnes répartis en 23% de femmes et 62% d'enfants dont 29% de moins de 5 ans. Ce nombre a été multiplié par 5 en une année. Cela est dû à la dégradation continue de la situation sécuritaire dans plusieurs localités du pays, notamment dans celles des régions du Sahel, du Centre-Nord, de l'Est, du Nord et de la Boucle du Mouhoun.

Aux derniers chiffres de février, la région du Centre-Nord renferme près de la moitié de ces PDI

(49,4% du total national de PDI). Il est suivi des régions du Sahel, du Nord et de l'Est avec respectivement 36,3%, 6,7% et 2,4% des PDI.

Au cours des 12 derniers mois, c'est dans la région du Centre-Nord qu'il a été constaté la hausse la plus figurante du nombre de PDI car, faisant frontière avec le Sahel, elle est la région ayant connu le plus d'attaques durant cette période, surtout dans sa partie nord avec la commune de Barsalogo particulièrement. Elle est suivie par la région du Sahel.



Source: Construit à partir des données du CONASUR

Interventions humanitaires Diminution de l'aide humanitaire

Une diminution de la réponse humanitaire au cours du mois de mars 2020 à cause des mesures de restrictions prises par le gouvernement pour réduire la chaîne de propagation de la COVID-19.

Au cours du mois de mars 2020 sur un total de 838 548 PDI enregistrés pour être assistés, 484 251 PDI ont effectivement été assistés soit un taux d'exécution de 58%. Ces assistantes ont été apportées par 13 partenaires avec une aide totale de 81% en nature et 19% en argent ou coupon. Cette performance est en baisse et s'explique principalement par la limitation des activités des partenaires suite aux dispositions prises par le gouvernement pour rompre la chaîne de contamination du COVID-19. En effet, au cours du mois de mars quatre (04) partenaires n'ont pu implémenter leurs activités en faveur des populations vulnérables.

Pour les activités du mois d'avril, sur une planifi-

cation de 870 778 PDI planifiées, 838 548 PDI ont été enregistrées soit un taux d'exécution attendu est d'environ 100%. La réponse humanitaire en cours d'évaluation prévoyait l'intervention de 22 partenaires dont 70% d'intervention en nature et 30% en argent ou coupon.

En réponse à l'impact de la COVID-19, un appui des partenaires a été apporté à 200 ménages vulnérables qui exerçaient sur 40 marchés fermés. Par ailleurs, un appui a également été apporté à 1000 personnes particulièrement touchées par les restrictions de la quarantaine à Ouagadougou.



Photo d'illustration

Perspectives alimentaires

Des mesures seront prises par le gouvernement et ses partenaires

Baisse de l'offre céréalière en raison du ralentissement des flux internes avec la pandémie de la COVID-19, néanmoins de mesures seront prises par le gouvernement et les partenaires pour faciliter l'accès des vivres aux populations.

Au cours des prochains mois à venir, un ralentissement des flux internes seraient observés avec la pandémie du COVID-19 et la fermeture de certains marchés en fin mars 2020 d'où une réduction de l'approvisionnement des zones de consommations. L'hypothèse d'une baisse de l'offre est fort probable avec une hausse des prix des céréales qui pourrait se situer entre 5% et 15% par rapport aux prix actuels.

Les déplacements internes des populations connaîtront probablement une hausse dans les

parties du pays (régions du Centre Nord, Sahel, Est et Boucle du Mouhoun) en proie avec les incidences sécuritaires avec pour conséquence l'augmentation des besoins de réponse. Des mesures seront probablement prises par le Gouvernement et ses partenaires afin de rendre disponible et faciliter l'accès des vivres aux populations. Ce qui pourrait atténuer la forte fluctuation des prix sur les marchés et également améliorer la situation alimentaire des ménages vulnérables.



Photo d'illustration

COVID 19

Plus de 200 cas déclarés positifs

Le Burkina Faso a enregistré ses premiers cas en début mars, et à la date du 31 mars , il est devenu l'un des pays de l'Afrique de l'Ouest le plus touché avec 282 cas positifs déclarés

La pandémie de la COVID-19 qui touche le monde a été officiellement déclaré au Burkina Faso le 09 mars 2020. Au total 282 cas positifs dont 188 hommes et 94 femmes ont été confirmés à la date du 31 mars. A cette date, 12 provinces ont enregistré au moins un cas, 46 personnes sont déclarées guéries de la maladie, avec cependant, 16 décès.

Face à cette situation, plusieurs mesures visant à limiter la propagation de la pandémie ont été prises par le gouvernement. Il s'agit entre autres du respect des mesures barrières, la mise quarantaine de certaines villes, la fermeture des aéroports, des frontières terrestres et ferroviaires.

VILLES	Cas positif
OUAGADOUGOU	229
BOBO	25
BOROMO	9
DEDOUGOU	3
SINDOU	3
ZINIARE	3
HOUNDE	2
BANFORA	2
ZORGHO	2
KONGOUSSI	2
MANGA	1
DANO	1
Total	282



Photo d'illustration